



Assemblée Générale 2019

Rapport Financier

L'année 2019 a été marquée par la Délégation de service public d'exploitation du Golf à la société Bluegreen. Cet événement majeur après 25 ans de gestion des équipements impacte lourdement les résultats de l'année 2019 et dessine les ressources sur lesquelles nous pourrions compter les prochaines années.

Concrètement, les 3 premiers mois de 2019 sont comparables aux années précédentes, mais les 9 mois suivants préfigurent l'avenir des comptes de l'Association. Dès les premiers jours d'avril, une importante opération de transfert du personnel, des biens et des produits encaissés d'avance au nouvel exploitant est intervenue, donnant lieu à un protocole de passation, puis à des relevés mensuels d'ajustement.

En priorité, nous avons voulu assurer les meilleures conditions de continuité des contrats de travail des salariés et du « pro » en activité. Un ajustement sur les congés payés acquis et les heures effectuées dans le cadre de la modulation du temps de travail a donné lieu à compensation financière.

Ensuite, un inventaire exhaustif des matériels, abonnements et stocks doublé d'une évaluation soit au prix du marché, soit à valeur nette comptable, a permis un transfert pour un montant global de 72000 €. A noter, deux tondeuses récentes ont donné lieu à transfert du crédit-bail à Bluegreen. Quelques matériels ont été vendus à d'autres acquéreurs (ex : machines à balles non reprises par le nouvel exploitant).

Enfin, les produits constatés d'avance, comme les abonnements parcours du 1/04 au 31/12, les seaux de practice en reliquat sur les cartes des membres, les carnets de green fees vendus d'avance, les locations à l'année (local, voiturettes, etc.) et les contrats publicitaires encaissés ont été reversés au nouvel exploitant.

Pour résumer, charges et produits ont été amputées d'environ 75 % du résultat des années antérieures, soit 9 mois sur 12.

Compte tenu de ces événements, quelques dépenses comme la fête du 31 mars 2019, des charges engagées pour l'année, des investissements assumés par l'Association au profit du bailleur ou enfin divers abonnements (logiciels) en attente de résiliation conduisent à un léger déficit de 5727 €.

Concernant les flux de trésorerie, le GCRO maintient un solde bancaire positif de 121 800 € permettant d'envisager un avenir sportif et ludique de qualité. Le CA « planche » en ce moment à la manière la plus responsable de gérer ces fonds.

Bien sûr, nos budgets futurs seront sans commune mesure avec le passé, puisque l'essentiel de nos ressources proviendra des adhésions (35 € par adhérent), de la vente des licences rétribuées par la FFGOLF, des droits de jeu et de la Convention conclue avec Bluegreen. En contrepartie, nos charges se limiteront à l'organisation de manifestations pour les seuls adhérents, aux cotisations obligatoires (FFG, CD17, Ligue Nlle Aquitaine), à l'inscription des équipes aux compétitions départementales, régionales, voire un jour nationales, à quelques lots et aux frais courants (Téléphone, Internet, administratifs et bancaires) soit environ 40 000 € par année sans virus.

Pour une vision plus détaillée du bilan 2019, vous trouverez en annexe l'analyse de notre expert-comptable, dont c'était la dernière mission, et que nous remercions de nous avoir assistés pendant toutes ces années.

Le Trésorier
Christian DEPARDEU